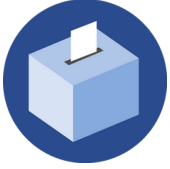


Vie collégienne



Les élections des délégués : au collège, deux délégués des élèves sont élus dans chaque classe au début de l'année scolaire. Ils sont les porte-paroles de tous les élèves auprès des enseignants et des autres adultes de l'établissement.



Les éco-délégués : ils jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre la transition écologique et le développement durable au collège.

La mission des éco-délégués est d'apporter leur engagement et leurs connaissances à leurs classes en faveur du développement durable. Les éco-délégués sont les ambassadeurs de cette vision qui unit le respect de la planète, le respect du Vivant et le respect de l'autre.



Le conseil de la vie collégienne : Le CVC est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et entre les élèves et les membres de la communauté éducative. Il est un lieu d'expression pour les élèves et il leur permet de proposer des projets (réaménagement de la cours de récréation, mise en place d'un foyer, proposition d'un bal de promo etc.).

